CONCEIL MUNICIDAL			
CONSEIL MUNICIPAL			
	SEANCE DU 27 MARS 2012		
Nombre de Conseillers	L'an deux mil douze, le vingt-sept mars, à vingt		
en exercice: 17	heures, le Conseil Municipal de la Commune de		
Présents : 15	CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session		
Votants: 17 ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean			
Procurations: 2 Paul LERAY, Maire.			
	Présents:		
Convocation:	M. Jean-Paul LERAY, Maire		
20 mars 2012	M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-Marie		
	GATARD, Jean-Pierre GRANDJOUAN, Adjoints		
	M. Jacques CHEVALIER, Conseiller municipal délégué		
	M. MMES Michel GRAVOUIL, Régine CORMIER, Nicolas		
BOUCHER, Eric LOMBREY, Annie BARDOUL, Ali			
	BICZYSKO, Philippe BRIAND, Paul PIPAUD, Michèle		
	FRANCHETEAU, Conseillers municipaux		
	Absents excusés :		
MME Marie-Josèphe BATARD, Conseillère municipale			
pouvoir donné à MME Annie BARDOUL			
	M. Lionel LESCURAT, Conseiller municipal, pouvoir donné		
	à M. Nicolas BOUCHER		
	A été élu secrétaire de séance : M. Philippe BRIAND		
Date d'affichage	2 avril 2012		

<u>Compte-rendu de la réunion du 15 février 2012</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

▶ DE-2012/32 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément aux délibérations n°2008/45 en date du 22 mars 2008 et n°2009/155 en date du 24 novembre 2009 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics

Date du marché	Société	Objet du marché	Montant H.T.
17/02/12	MATEXA SPORTS (85120 ANTIGNY)	Jeu de 4 ancrages pour buts de handball à sceller	79,00 €
17/02/12	ERDF (44040 NANTES CEDEX 01) Travaux de raccordement électrique église		927,00 €
20/02/12	PINSON JOEL (44680 CHEMERE) Travaux alimentation électrique église : Tranchée		920,00 €
20/02/12	LOUERAT ROGER (44320 ARTHON EN RETZ)	Travaux alimentation électrique église : Câblage	2 135,60 €
24/02/12	ALLAIS JOSEPH SARL (44210 PORNIC)	Travaux d'entretien annuel de broyage et de fauchage des voies et chemins communaux : Contrat du 01/01/12 au 31/12/04	14 797,10 € (Montant annuel)
24/02/12	PROPHY VEGETAL (44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES)	Contrat de dératisation : - 2 passages par an sur bâtiments municipaux - 1 passage par an sur le réseau d'eaux pluviales	650,00 €

09/03/12	ERDF (49008 ANGERS CEDEX)	Suppression branchement ERDF bâtiment Terrena 7 route de Rouans	293,81 €
----------	---------------------------	---	----------

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/33 – Travaux d'aménagement du magasin Vival

Monsieur le Maire, rapporteur, présente aux membres du Conseil municipal les dernières esquisses proposées par le cabinet Christian FOUCHER, maître d'œuvre de l'opération, pour les travaux d'aménagement du magasin VIVAL. Le coût prévisionnel pour réaliser ces travaux est estimé aux environs de 80 000,00 € H.T. Une subvention peut être sollicitée au niveau de l'Etat dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (F.I.S.A.C.).

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de maintenir le seul commerce alimentaire sur la commune et de réaliser ces travaux de mise aux normes du magasin : création de sanitaire, électricité, mise aux normes du laboratoire entraînant le déplacement des chambres froides.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de valider les nouveaux plans tels que présentés,
- de réaliser les travaux indispensables pour maintenir le magasin,
- de charger Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du FISAC,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/34 – Aménagement de la rue du Breil : Présentation du projet

Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que la commission « Voirie » s'est réunie le 22 mars dernier pour proposer des aménagements sur la rue du Breil. Il est retenu le même profil d'aménagement que la rue de la Treille, stationnement d'un seul côté, de l'autre, trottoir mixte piétons et cycles séparé de la chaussée par des plantations, avec les particularités suivantes :

- Secteur 1 : Réalisation d'une écluse avec des plantations afin de réduire la chaussée en enrobé à une largeur de 3,50 m, plus signalisation appropriée.
- Secteur 2 : Réalisation d'un plateau surélevé.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'approuver les aménagements proposés.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

► DE-2012/35 – Marché à procédure adaptée (MAPA) : Travaux de rénovation de la maison de la Gare

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la consultation pour les travaux de rénovation de la maison de la Gare a été effectuée auprès de diverses entreprises qui ont remis les offres suivantes :

entreprises qui ont terms les ornes surve	Lot 1 – Gros oeuvre	
SARL Didier FAVREAU (44320	16 982,60 € H.T.	
ARTHON EN RETZ)		
	Lot 2 – Menuiseries extérieures	
SARL RUZZANTE (44680	10 766,11 € H.T.	
CHEMERE)	Option VRE : 571,72 € H.T.	
GUILBAUD Tony (44680 SAINTE	13 568,62 € H.T.	
PAZANNE)		
	Lot 3 – Menuiseries intérieures - Plâtrerie –	
	Cloisons	
SARL RUZZANTE (44680	8 864,11 € H.T.	
CHEMERE)		
COLIN Daniel (44680 CHEMERE)	7 069,40 € H.T.	
	(Manque faux solivage et placard)	
GUILBAUD Tony (44680 SAINTE	8 461,20 € H.T.	
PAZANNE)	(Manque faux solivage)	
	Lot 4 – Peintures	
PENNETIER Bernard (44680	Extérieures : 19 919,97 € H.T.	
CHEMERE)	Intérieures : 7 439,40 € H.T.	
SARL BRUN Rodolphe (44640	Extérieures : 17 746,25 € H.T.	
CHEIX EN RETZ)		
	Lot 5 – Electricité	
LOUERAT Roger (44320 ARTHON	5 220,40 € H.T.	
EN RETZ)		
	Lot 6 – Plomberie	
SANIRETZ RECOQUILLE (44680	3 762,60 € H.T.	
CHEMERE)		
LERAY Pascal (44680 CHEMERE)	3 912,92 € H.T.	

Monsieur le Maire propose au vu des critères de jugement des offres à savoir la valeur économique de l'offre et les références de l'entreprise, de retenir les offres suivantes :

Lots	Entreprises	Montant € H.T.
Lot 1 – Gros oeuvre	SARL Didier FAVREAU	16 982,60
Lot 2 – Menuiserie extérieures	SARL RUZZANTE	10 766,11
		Option VRE : 571,72
Lot 3 – Menuiseries intérieures -	SARL RUZZANTE	8 864,11
Plâtrerie – Cloisons		
Lot 4 – Peintures	SARL BRUN Rodolphe	17 746,25
Lot 5 – Electricité	LOUERAT Roger	5 220,40
Lot 6 – Plomberie	SANIRETZ RECOQUILLE	3 762,60
Montant total		63 913,79

- Le Conseil municipal, au vu des critères de jugement et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :
 - de retenir les offres proposées telles que sus-mentionnées,
 - de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien, notamment la signature des marchés.

Commune de	e CHEMERE
------------	-----------

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

► DE-2012/36 – Vote du compte de gestion 2011 : Commune

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte de gestion 2011 relatif au budget communal du Receveur municipal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de

278 701,25 €

- section de fonctionnement : un excédent de

606 154,37 € ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte de gestion 2011 du budget communal tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/37 - Vote du compte de gestion 2011 : Assainissement

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte de gestion 2011 relatif au budget Assainissement de notre Receveur municipal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un excédent de

48 042,90 €

- section de fonctionnement : un excédent de

103 136,59 € ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte de gestion 2011 du budget Assainissement tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/38 - Vote du compte de gestion 2011 : Immeuble commercial

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte de gestion 2011 relatif au budget Immeuble commercial de notre Receveur municipal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de

14 607,43 €

- section de fonctionnement : un excédent de

21 413,22 € ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte de gestion 2011 du budget Immeuble commercial tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-	
Date de télétransmission :	
Date de réception préfecture :	

► DE-2012/39 – Vote du compte administratif 2011 : Commune

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

Commune de CHEMERE

« Je soumets à votre attention le Compte administratif 2011 relatif au budget communal.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de

278 701,25 €,

- section de fonctionnement : un excédent de

606 154.37 €. ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et après retrait de Monsieur le Maire lors du vote, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte administratif 2011 du budget communal tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/40 - Vote du compte administratif 2011 : Assainissement

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte administratif 2011 relatif au budget Assainissement.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un excédent de

48 042,90 €

- section de fonctionnement : un excédent de

103 136,59 € ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et après retrait de Monsieur le Maire lors du vote, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte administratif 2011 du budget Assainissement tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/41 - Vote du compte administratif 2011 : Immeuble commercial

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Je soumets à votre attention le Compte administratif 2011 relatif au budget Immeuble commercial.

Ce document laisse apparaître un résultat de clôture s'établissant comme suit :

- section d'investissement: un déficit de

14 607,43 €,

- section de fonctionnement : un excédent de

21 413.22 € ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et après retrait de Monsieur le Maire lors du vote, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte administratif 2011 du budget Immeuble commercial tel qu'il lui a été présenté.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/42 - Affectation du résultat 2011 : Budget Commune

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte administratif de l'exercice 2011 du budget communal et délibéré,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent d'exploitation de 606 154,37 €, Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation en réserves R 1068 en investissement de 529 567,26 €,

- report en fonctionnement R 002 de 76 587,11 €.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-	
Date de télétransmission :	
Date de réception préfecture :	

Commune de CHEMERE

▶ DE-2012/43 - Affectation du résultat 2011 : Budget Assainissement

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte administratif de l'exercice 2011 du budget Assainissement et délibéré,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent d'exploitation de 103 156,59 €,

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation en réserves R 1068 en investissement de 78 218,82 €,
- report en fonctionnement R 002 de 24 917,77 €.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/44 - Affectation du résultat 2011 : Budget Immeuble commercial

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte administratif de l'exercice 2011 du budget Immeuble commercial et délibéré,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

Constatant que le Compte administratif présente un excédent d'exploitation de 21 413,22 €,

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation en réserves R 1068 en investissement de 14 607,43 €,
- report en fonctionnement R 002 de 6 805,79 €.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/45 - Vote des taux communaux 2012

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que la commission des finances réunie le 14 mars dernier, propose au Conseil municipal d'augmenter de 3,00% les taux d'imposition pour l'année 2012 afin de financer les divers travaux de la commune :

	Taux 2011	Taux 2012 proposés
Taxe d'habitation	15,01 %	15,46 %
Taxe sur le foncier bâti	17,05 %	17,56 %
Taxe sur le foncier non bâti	48,10 %	49,56 %

Il est procédé à un vote à main levée. Par 16 voix « Pour » et 1 « Abstention », le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents, d'augmenter les taux d'imposition 2011 de 3,00% pour l'année 2012.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-	
Date de télétransmission :	
Date de réception préfecture :	

► DE-2012/46 – Vote du Budget primitif 2012 : Commune

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet de budget primitif 2012 de la commune, tel qu'il a été établi par la Commission des finances réunie le 14 mars dernier.

Ce budget s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement :

1 584 433.11 €uros

- Section d'investissement :

1 947 744,18 €uros

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2012 de la commune tel qu'il leur a été présenté par Monsieur le Maire.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

► DE-2012/47 – Vote du Budget primitif 2012 : Assainissement

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet de budget primitif 2012 du service Assainissement, tel qu'il a été établi par la Commission des finances réunie le 14 mars dernier.

Ce budget s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement :

174 076,52 €uros

- Section d'investissement :

416 669,40 €uros

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2012 du service Assainissement tel qu'il leur a été présenté par Monsieur le Maire.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/48 - Vote du Budget primitif 2012 : Immeuble commercial

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet de budget primitif 2012 du budget annexe « Immeuble commercial », tel qu'il a été établi par la Commission des finances réunie le 14 mars dernier.

Ce budget s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement :

33 624.79 €uros

- Section d'investissement :

30 457,43 €uros

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2012 du budget annexe « Immeuble commercial » tel qu'il leur a été présenté par Monsieur le Maire.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/49 – Déclassement de chemins communaux : Approbation

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Dans sa séance du 24 mai 2011, le Conseil municipal a décidé de soumettre à enquête publique le projet de déclassement de deux chemins communaux situés à l'intérieur de la zone 1AUe, à savoir :

- le chemin longeant les parcelles cadastrées F 26, F 27 et le début de la F 28 d'une longueur d'environ de 294 mètres,
- une partie du chemin de la Houstrie longeant les parcelles cadastrées F 23 et F 24 d'une longueur d'environ de 343 mètres.

L'enquête publique s'est déroulée du 10 au 26 janvier 2012 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, et le commissaire-enquêteur a assuré deux permanences dans la mairie le mardi 10 janvier de 9H00 à 12H30 et le jeudi 26 janvier de 14H00 à 16H00.

Pendant toute la durée de l'enquête, une observation a été inscrite sur le registre d'enquête et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable pour le déclassement de ces deux voies.».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de déclasser les deux chemins communaux,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier (échange ou vente des chemins déclassés)

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2011/50 – Personnel communal : Modification de la durée hebdomadaire de service afférente à des emplois permanents à temps non complet

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que deux agents titulaires à temps non complet de la commune s'étaient proposés pour tenir l'agence postale communale qui est ouverte du lundi au samedi de 9H00 à 11H30 depuis le 2 janvier 2012.

Suite au test concluant de l'application de ces horaires d'ouverture, il faut modifier leur temps de travail et mettre ainsi à jour le tableau des effectifs par :

- la modification à compter du 1^{er} avril 2012, de la durée hebdomadaire de service afférente à deux postes permanents d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet qui passeraient ainsi de 24 heures hebdomadaires à 32 heures 30 hebdomadaires.

Le Comité technique paritaire a été préalablement consulté et a émis un avis favorable dans sa séance du 28 février 2012, pour cette modification.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, à compter du 1^{er} avril 2012 :

- de modifier la durée hebdomadaire de service de 2 postes d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet qui passeraient ainsi de 24 heures hebdomadaires à 32 heures 30 hebdomadaires.
- de mettre à jour le tableau communal des effectifs avec cette modification.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ 2012/51 – MAPA « Travaux d'extension du restaurant scolaire » : Avenants

Monsieur Georges LECLEVE, rapporteur, présente aux membres du Conseil municipal les projets d'avenant des travaux d'extension du restaurant scolaire pour les lots n°1 « Démolitions – Gros œuvre – Terrassements » (travaux non réalisés : sanitaires), n°4 « Menuiseries extérieures et intérieures » (mise en place d'un panneau comacel blanc,

réajustage et rabotage portes et suppression porte coulissante, trappes d'accès aux combles, miroir et stores intérieurs), n°8 « Electricité – Courants forts – Courants faibles – Chauffage – Ventilation » (modification prestation suite passage alimentation tarif jaune en tarif bleu), et n°9 « Plomberie – Sanitaires » (remplacement vasque, urinoir, ajout lavabo, fontaine à eau, suppression chauffe-eau et dévoiement réseau gaz).

Lot n°1: Démolitions - Gros œuvre - Terrassements

Edt ii 1 1 2 cm on tions 31 o	b waite lettubbeiner	140	
	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	63 057,01 €	12 359,17 €	75 416,18 €
Avenant n°1	2 757,03 €	540,38 €	3 297,41 €
Avenant n°2	- 500,00 €	- 98,00 €	- 598,00 €
Nouveau montant du	65 314,04 €	12 801,55 €	78 115,59 €
marché			

Lot n°4 : Menuiseries intérieures et extérieures

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	22 764,92 €	4 461,92 €	27 226,84 €
Avenant n°1	703,10 €	137,81 €	840,91 €
Avenant n°2	-1196,12 €	- 234,44 €	- 1430,56 €
Nouveau montant du	22 271,90 €	4 365,29 €	26 637,19 €
marché			

<u>Lot n°8 : Electricité – Courants forts – Courants faibles – Chauffage - Ventilation</u>

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	23 638,30 €	4 633,11 €	28 271,41 €
Avenant n°1	1 315,90 €	257,92 €	1 573,82 €
Avenant n°2	-3 273,00 €	- 641,51 €	- 3 914,51 €
Nouveau montant du	21 681,20 €	4 249,52 €	25 930,72 €
marché			

Lot n°9: Plomberie – Sanitaires

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	18 892,30 €	3 702,89 €	22 595,19 €
Avenant n°1	-1 346,00 €	- 263,81 €	-1 609,81 €
Nouveau montant du	17 546,30 €	3 439,08 €	20 985,38 €
marché			

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, approuvent à l'unanimité, les avenants tels qu'ils leur sont présentés, et autorisent Monsieur le Maire à les signer.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-	
Date de télétransmission :	
Date de réception préfecture :	

► DE-2012/52 – Indemnité de gardiennage des églises communales 2012

Monsieur le Maire, rapporteur expose :

« Le montant maximum alloué aux préposés chargés du gardiennage des églises communales ne fait l'objet pour l'année 2012 d'aucune revalorisation.

En conséquence, le plafond indemnitaire applicable pour ce type de prestation, à compter du 1^{er} janvier 2012 est de :

- 474,22 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte,
- 119,55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées.

Ces sommes constituent des plafonds, en-dessous desquels il demeure possible aux conseils municipaux de revaloriser à leur gré les indemnités actuellement inférieures à ceux-ci.

Or, la commune ne verse pas le montant maximum, mais 342,83 €uros. Il vous est proposé

de ne pas revaloriser ce montant pour l'année 2012 ».

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décident à l'unanimité des membres présents, de fixer l'indemnité de gardiennage pour l'année 2012 à 342,83 €uros.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

► DE-2012/53 – Inventaire des zones humides : Validation

Monsieur Jacques CHEVALIER, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal qu'un inventaire des zones humides a été réalisé sur l'ensemble des communes de la communauté de communes Cœur Pays de Retz par le cabinet EF Etudes.

Le Conseil municipal, dans sa réunion du 17 janvier 2012, avait demandé au cabinet EF Etudes de corriger les anomalies présentes dans l'inventaire avec notamment le respect d'une bande de 10 mètres le long des cours d'eau.

Les anomalies étant corrigées, il convient maintenant de valider l'inventaire des zones humides tel que présenté par le cabinet EF Etudes (scan 25 2009 du 20/03/2012).

Il est procédé à un vote à main levée. Par 16 voix « Pour » et 1 « Abstention », le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents, de valider l'inventaire des zones humides de la commune tel que présenté dans les deux cartes éditées le 20 mars 2012.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

➤ DE-2012/54 – Liste annuelle des marchés conclus en 2011 (Article 133 du Code des marchés publics)

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que l'article 133 du Code des Marchés publics, et l'arrêté du 21 juillet 2011 font obligation au pouvoir adjudicateur et à l'entité adjudicatrice de publier au cours du 1^{er} trimestre de chaque année la liste des marchés conclus l'année précédente sur le support de son choix.

Aussi, Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil municipal de la liste annuelle des marchés conclus en 2011 et procèdera à sa publication par voie d'affichage et par mise en ligne sur le site Internet de la commune.

Marchés de services

Marches d	e services						
Procédure	Date du marché (mm/aaaa)	Titulaire	Code postal	Objet	Lot		
Marchés de	e 20 000 € H.T. à	89 999,99 € H.T					
MAPA	03/2011	CABINET	44000	Maîtrise d'œuvre « Réalisation	Unique		
		ARCHIMAGE		d'un bâtiment commercial)			
Marchés de	Marchés de 90 000,00 € H.T. à 192 999,99 € H.T.						
MAPA	02/2011	CABINET LABATUT	49280	Maîtrise d'œuvre « Réalisation	Unique		
		& ASSOCIES		d'une salle des fêtes »			
Marchés supérieurs à 193 000,00 € H.T							
Néant							

Marchés de travaux

Procédure	Date du marché (mm/aaaa)	Titulaire	Code postal	Objet	Lot	
Marchés de	Marchés de 20 000 € H.T. à 89 999,99 € H.T					
MAPA	03/2011	WEST MODULAIRE	44390	Construction modulaire : Salle de classe primaire (75,46 m2)	Unique	

MAPA Marchés de 9 MAPA	08/2011 00 000,00 € H.7 06/2011	SANI COUV	44320	T 1 (C 1 1	
				Travaux de réfection de la toiture de la mairie	Unique
		Γ. à 4 844 999,99 € H	I.T.		
	00/2011	PEDEAU	44680	Travaux d'extension du	Lot 1 « Démolition –
		BATIMENT		restaurant scolaire	Gros œuvre »
		GUILLOT CHARPENTE	44320		Lot 2 « Charpente »
		RICHARD	44640		Lot 3 « Couverture –
		MARC & FILS			Etanchéité – Zinguerie »
		RUZZANTE	44680		Lot 4 « Menuiseries extérieures »
		COLIN DANIEL	44680		Lot 5
					« Cloisonnement –
					Isolation »
	08/2011	ATLANTIC	44600		Lot 6 "Revêtements
		SOLS & MURS			de sols collés et
					scellés"
	06/2011	PLAFISOL	44120		Lot 7 « Plafonds »
		LOUERAT	44320		Lot 8 « Electricité –
		ROGER			Courants forts et
					faibles »
		FOUCHER J.J.	44580		Lot 9 « Plomberie –
					Sanitaires »
		CORBE	44840		Lot 10
					« Equipements de
		DOM	44600		cuisine »
		ROY	44680		Lot 11 « Peinture –
					Revêtements muraux"
MAPA	08/2011	ATEC	35360	Travaux de réhabilitation	Lot 1 « Travaux »
IVIAIFA	00/2011	REHABILITATI	33300	des réseaux d'eaux usées	LOUI « ITAVAUX »
		ON		des reseaux à caux usées	
		RIA	44550		Lot 2 « Essais
		ENVIRONNEME	11550		préalables à la
		NT			réception »
Marchés supe	érieurs à 4 845	000,00 € H.T.			
Néant		,			

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

► DE-2012/55 – Marché « Réalisation des parutions municipales »

Monsieur Georges LECLEVE, rapporteur, expose:

« Les parutions municipales sont actuellement réalisées par la société Imprimerie du Bocage. Le marché, conclu pour une durée de 3 ans, est arrivé à échéance le 31 décembre 2011.

Trois sociétés consultées nous ont fait les propositions suivantes :

		Bulletin	municipal	Chéméré Infos		Montant total sur	Montant total sur les 3
		20 p	24 p	4 p	6 р	les 3 ans basé sur	ans basé sur Bull 24 p
						Bull 20 p et Chéméré Infos 4 p	et Chéméré Infos 6 p
New Diff	2012	5 590,00 € H.T.	250	3 475,00 € H.T.	4 375,00 € H.T.	17212	December 1981 Services
(44680 ST	2013	5 590,00 € H.T.		3 475,00 € H.T.	4 375,00 € H.T	of the second second	The second residence
HILAIRE DE	2014	5 590,00 € H.T.		3 475,00 € H.T.	4 375,00 € H.T		
CHALEONS)	Montant total	16 770,00 € H.T.		10 425,00 € H.T.	13 125,00 € H.T.	27 195,00 € H.T.	Table 17 Name 1 100
	sur les 3 ans						
Com'Zabel	2012	3 665,86 € H.T.	4 292,22 € H.T.	2 384,10 € H.T.	4 047,70 € H.T.		
(44680 STE	. 2013	3 695,22 € H.T.	4 339,36 € H.T.	2 406,15 € H.T.	4 077,15 € H.T.	Market Service	100
PAZANNE)	2014	3 733,56 € H.T.	4 554,54 € H.T.	2 428,25 € H.T.	4 106,65 € H.T.	District Control	
·	Montant total	11 094,64 € H.T.	13 186,12 € H.T.	7 218,50 € H.T.	12 231,50 € H.T.	18 313,14 € H.T.	25 417,62 € H.T.
	sur les 3 ans					-	
IMPRIMERIE	2012	4 178,00 € H.T.	4 830,00 € H.T.	1 870,00 € H.T.	2 440,00 € H.T.		
DU BOCAGE	2013	4 204,00 € H.T.	4 858,00 € H.T.	1 880,00 € H.T.	2 455,00 € H.T.		
(85170 LES	2014	4 234,00 € H.T.	4 890,00 € H.T.	1 890,00 € H.T.	2 470,00 € H.T.		
LUCS SUR	Montant total	12 616,00 € H.T.	14 578,00 € H.T.	5 640,00 € H.T.	7 365,00 € H.T.	18 256,00 € H.T.	21 943,00 € H.T.
BOULOGNE)	sur les 3 ans				,	,	,

Le Conseil municipal, au vu des offres et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents de confier la réalisation du bulletin municipal à la société Imprimerie du Bocage à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2014.

_	
I	Accusé de réception en préfecture
ĺ	044-214400400-
ĺ	Date de télétransmission :
Ī	Date de réception préfecture :

> DE-2012/56 – Travaux de construction d'un bâtiment commercial en centre-bourg (installation de 2 ostéopathes): Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2012

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite à l'approbation par le Conseil municipal de l'Avant-projet définitif (APD) des travaux de construction d'un bâtiment commercial en centre-bourg (installation de 2 ostéopathes) dans sa séance du 17 janvier 2012, une subvention peut être sollicitée au niveau de l'Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux -DETR). Le montant global des travaux s'élève donc à ce stade à 234 200,00 € H.T. Le plan de financement pourrait se décomposer comme suit :

- DETR 2012

50 000,00 € *H.T.*

- Autofinancement/Emprunt

184 200,00 € *H.T.*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de charger Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2012,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/57 – Demande de dotation « Amendes de police 2011»

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que suite à la décision du Conseil municipal, dans sa séance du 6 décembre 2011, de réaliser les travaux d'aménagement de sécurité de la rue du Breil (du carrefour rues du Breil/Treille à l'impasse du Buisson), une subvention peut être sollicitée auprès du Conseil général au titre des amendes de police 2011.

L'enveloppe budgétaire affectée à ces travaux est de 200 000,00 € TTC.

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, chargent Monsieur le Maire de demander auprès du Conseil général les subventions au titre des amendes de police 2011.

Accusé de réception en préfecture					
044-214400400-					
Date de télétransmission :					
Date de réception préfecture :					

➤ DE-2012/58 – Travaux salle des fêtes multifonctions : Demande de subvention parlementaire

Monsieur le Maire, rapporteur, propose aux membres du Conseil municipal, dans le cadre de la construction de la future salle des fêtes multifonctions, de solliciter une subvention exceptionnelle au titre des réserves parlementaires.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de solliciter une subvention, au titre de la réserve parlementaire, pour la construction de la future salle multifonctions.
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

▶ DE-2012/59 – Protection sociale complémentaire prévoyance : Proposition du Centre de Gestion

Monsieur le Maire, rapporteur informe que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale a la possibilité de souscrire, pour le compte des collectivités adhérentes, des contrats d'assurance pour les risques statutaire garantissant les frais laissés à leur charge.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale se propose de négocier une telle police d'assurance selon la procédure prévue par le Code des marchés publics. Les conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la CNRACL : Décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité, paternité, adoption.
- Agents non affiliés à la CNRACL : Accident du travail, maladie ordinaire, maladie grave, maternité, paternité, adoption.
- Durée de contrat : 4 ans à effet du 1^{er} janvier 2013
- Régime du contrat : capitalisation

Si les conditions obtenues au terme de la consultation ne satisfont pas la collectivité, celleci a la faculté de ne pas signer le certificat d'adhésion au contrat.

Les membres du Conseil municipal, considérant l'intérêt de participer à la protection sociale des agents de la collectivité et de s'associer à la démarche de mutualisation proposée par le Centre de gestion et après en avoir délibéré,

- décident, à l'unanimité des membres présents de charger le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe d'assurance statutaire, à adhésion facultative, auprès d'une entreprise d'assurance agréée, en se réservant la faculté d'y adhérer.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

➤ DE-2012/60 – Affaires diverses : renouvellement adhésion Collectif Spectacle en Retz Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Dans sa séance du 15 février dernier, le Conseil municipal avait accordé une subvention de 60 € au Collectif Spectacle en Retz correspondant au renouvellement de l'adhésion de la commune au Collectif. Par courrier du 7 mars 2012, le collectif nous rappelle que depuis l'assemblée générale du 18 décembre 2009, la cotisation pour les communes s'élève à 150 € (et non 60 €) ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'accorder une subvention de 150 € au titre du renouvellement de son adhésion au Collectif Spectacle en Retz.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-	
Date de télétransmission :	
Date de réception préfecture :	

➤ DE-2012/61 – Affaires diverses: Régularisations foncières – reprises d'alignement Monsieur le Maire, rapporteur, expose:

« Dans le cadre des régularisations foncières pour les reprises d'alignement, il vous est proposé de céder la parcelle cadastrée section G n° 3004 d'une contenance de 0a02ca (issue de la parcelle cadastrée section G n° 959 appartenant à la commune) à Monsieur et Madame Alain GAUTIER, domiciliés à CHEMERE, les Sept Fontaines, sur la base de $0.30 \in le m^2$, soit un prix de $0.60 \in le m^2$.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de céder la parcelle cadastrée section G n°3004 d'une contenance de 0a02ca au profit de Monsieur et Madame GAUTIER sur la base de 0,30 €le m²,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture					
044-214400400-					
Date de télétransmission :					
Date de réception préfecture :					

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme :

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Année	N°	Adresse du bien	Section	N°	Superficie	Exercice
	dossier				totale	droit de
						préemption
2012	7	34 rue des Moissonneurs	G	3020	652 m²	Non
2012	8	2 rue de la Croix Rabeau	G	2510p	1038 m²	Non
2012	9	8 Le Breil	G	303,3032,	1066 m ²	Non
				3034 et		
				3037		
2012	10	55 rue du Breil	F	1306	2738 m ²	Non
2012	11	48 rue du Breil	G	2530	758 m²	Non

PERMIS DE CONSTRUIRE

		~			
N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 1006	11/02/2012	MATOS Pedro	69, rue de Pornic	G 2562	Agrandissement du garage -
					clôture
A 1007	11/02/2012	MARSAIS Joël	41 bis rue de la	G 2797	Garage
			Treille		
A 1008	11/02/2012	LOQUAIS Samuel	La Caillauderie	D 75	Maison d'habitation
		et Emeline			

A 1009	16/02/2012	LE FUR Dimitri et	3 A rue de la Bride à	G 3028	Maison d'habitation
		GAGLIONE Emilie	Mains		
A 1010	17/02/2012	SAS EPICEA	Chaléons	D 722, 725,	Hangar agricole avec panneaux
		ENERGIE		184, 185,	Photovoltaïques
		(GRENOT Alain)		186, 187,	
				188, 223,	
				224, 455,	
				739 et 691	
A 1011	28/02/2012	LECLEVE Georges	2 rue de la Croix	G 2510p	Maison d'habitation
			Rabeau		

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2012	13/02/2012	LEGRAND Jean	12 Le Breil	G 1812	Fermeture d'un hangar et réfection
					de toiture
A 2013	13/02/2012	BOUTIN Georges et Monique	Branche-Courbe	A 552	Clôture
A 2014	20/02/2012	GUITTENY Bernard	13 Le breil	F 925	Préau
A 2015	20/02/2012	GERVASONI Renaud	5 rue des Centaurées	G 2762	Préau
A 2016	22/02/2012	FORGET Samuel	38 rue des Moissonneurs	G 2933	Abri de jardin
A 2017	22/02/2012	HAMEL Laurent	20 rue de Saint Hilaire	F 1462	Garages à vélos + poulailler
A 2018	27/02/2012	PLEDEL Landry	52 rue du Brandais	G 1736 et 1734	Modification de façades
A 2019	28/02/2012	DECAN Régis	7 rue des Moissonneurs	G 2921	Clôture + abri de jardin
A 2020	28/02/2012	CHAIGNON Sabine	29 bis rue du Vigneau	G 3045	Garage à vélos
A 2021	02/03/2012	CHAIGNON Sabine	29 bis rue du Vigneau	G 3045	Modification de façade
A 2022	02/03/2012	COUTURIER Franck et Nathalie	21 impasse de Ville en Bois	F 1476 et F 997	Surélévation et rénovation de dépendance
A 2023	02/03/2012	LAIGNEL Albin	21 rue de la Treille	G 3011- 3014	Clôture
A 2024	02/03/2012	LAIGNEL Albin	21 rue de la Treille	G 3011- 3014	Abri de jardin

Séance levée à 23h45.

Annie BARDOUL:	Marie-Josèphe BATARD : Excusée
Alice BICZYSKO :	Nicolas BOUCHER :
Philippe BRIAND :	Bernard CHAZELAS :
Jacques CHEVALIER :	Régine CORMIER :
Michèle FRANCHETEAU :	Jean-Marie GATARD :
Jean-Pierre GRANDJOUAN:	Michel GRAVOUIL :

Georges LECLEVE :	Jean-Paul LERAY :
Lionel LESCURAT : Excusé	Eric LOMBREY:
Paul PIPAUD :	